

# Urgences de nuit, direction l'hôpital

## Santé

La polyclinique d'Auxerre fermera son service d'urgences de nuit à compter de ce samedi 1<sup>er</sup> décembre. De 20 heures à 8 heures, tous les secours seront gérés par le centre hospitalier. L'établissement privé de soins maintiendra néanmoins une prise en charge des patients en journée, avec la mise en place d'un Centre de consultations non programmées qui sera ouvert de 8 à 20 heures, sept jours sur sept.

Laurence Jannot

laurence.jannot@centrefrance.com

**D**ès samedi, toutes les urgences de nuit s'effectueront à l'hôpital d'Auxerre. La polyclinique Sainte-Marguerite, qui disposait jusque-là d'un service dédié à ce type de soins, en fermera officiellement les portes. Le centre hospitalier d'Auxerre sera désormais le seul établissement à accueillir les patients entre 20 heures et 8 heures.

Les différents protagonistes s'accordent à dire que cette évolution n'est que marginale. « De nuit, nous avons en moyenne moins de cinq patients par mois qui sont hospitalisés », indique Gauthier Escartin, directeur de la structure privée depuis son rachat par le groupe C2S en juin dernier. « Cela mobilisait des ressources de nuit pour des activités pouvant être prises en charge par l'hôpital, dont c'est la vocation. » Pour assurer ce réajustement, un dispositif téléphonique relié au Samu a été mis en place au niveau de l'accueil des urgences de la clinique.

En journée, Sainte-Marguerite

continuera en revanche d'accueillir les patients. Mais dans le cadre d'un Centre de consultations non programmées (CNPP), son agrément en tant que service d'urgences lui ayant été retiré. « Le dossier de renouvellement a été étudié fin 2017. Il n'était pas concluant, notamment pour ce qui est d'assurer une présence 24 heures sur 24 », précise Aline Guibelin, déléguée départementale de l'Agence régionale de santé (ARS). Qui invoque également une décision en cohérence avec le Projet régional de santé. « L'ambition est que, pour un territoire donné, la population ait accès aux soins dans un esprit de complémentarité entre les établissements plutôt que de concurrence », explique-t-elle.

### Derrière cette réorganisation, une question sur le financement

Cette réorganisation suscite toutefois des craintes chez certains. « J'ai l'impression qu'on se fait avoir », confie Marc Moncey, délégué CGT Santé au sein du centre d'hospitalier d'Auxerre (CHA). Il estime ainsi que la

polyclinique. « se désengage de tout ce qui n'est pas rentable alors que l'hôpital, qui est un service public, n'a pas le choix ». Et déplore un manque d'équilibre entre les établissements publics et privés.

Surtout, le représentant syndical s'inquiète des conséquences financières plus larges qu'une telle décision pourrait engendrer. Car, s'il ne s'agit pas de la seule source de financement pour ce type de service, un forfait annuel aux urgences (FAU, voir chiffres ci-contre) est attribué par l'État aux établissements qui dispensent de tels soins. Un forfait qui, en toute logique, ne sera plus versé à la clinique. Mais qui ne sera pas pour autant réattribué à l'hôpital, puisqu'il fluctue en fonction de seuils. Or, en récupérant les passages de nuit, mais pas ceux de jour qui seront gérés par le CCNP, il est peu probable que le CHA change d'échelle. « L'objectif, c'est que l'argent dégage (quelque 500.000 euros, ndlr) ne soit pas perdu pour l'Auxerrois. Nous sommes en train de travailler avec le ministère pour voir comment nous pouvons récupérer cette somme », précise Aline Guibelin, qui compte sur un arbitrage d'ici la fin de l'année.

Aujourd'hui, l'heure est davantage au pragmatisme. Les ac-



teurs de cette évolution mettent en avant une nécessité d'efficacité, sur un territoire sous-doté en moyens humains dans le domaine médical.

Démentant toute velléité mercantile, Gauthier Escartin rappelle la difficulté de recruter des professionnels dans le département. « La vraie problématique qu'on traite, c'est la nuit. Alors que les urgentistes sont relative-

ment rares. » À la clinique, ils n'étaient que trois pour faire tourner ce service qui devait être ouvert en continu.

### Rééquilibrer l'activité

Ces médecins feront désormais tourner le CCNP. « On a environ 15.000 passages par an, que ne pourrait pas absorber l'hôpital. On ne peut que se féliciter que cela ne ferme pas complètement. Ça permettra la

## À Tonnerre, un urgentiste et demi la nuit depuis septembre

Après avoir été menacées de fermeture, les urgences de nuit du centre hospitalier du Tonnerrois ont été réorganisées il y a près de trois mois, pour fonctionner avec un seul urgentiste de garde la nuit, entre minuit et 9 heures.

À ce médecin de garde, s'ajoute un urgentiste d'astreinte, qui prend le relais notamment lorsque son collègue doit s'occuper d'une urgence en dehors de l'établissement.

« C'est la meilleure solution, c'est celle qui va permettre, en tout cas pour un temps, de maintenir le fonctionnement du service sans dégrader la prise en charge », estimait, fin août, Frédéric Roussel, le directeur de



NUIT. À Tonnerre, les urgences nocturnes ont été réorganisées. PH. D'ILLUSTR. J. F.

l'hôpital. Cette réorganisation a permis, d'après le directeur, de maintenir le service des urgences de nuit sans embaucher de nouveaux médecins, malgré l'application d'une réglementation limitant à 39 heures les temps de travail clinique des urgentistes.

Le collègue d'astreinte est là « dans les cinq minutes » si l'urgentiste de garde a besoin de lui, témoigne Abderrahmane Kouache, médecin urgentiste. Selon lui, l'activité des urgences est en hausse depuis cette réorganisation. Coïncidence malvenue. « On est tous fatigués », dit-il, trouvant « dommage qu'ils n'aient pas essayé d'orga-

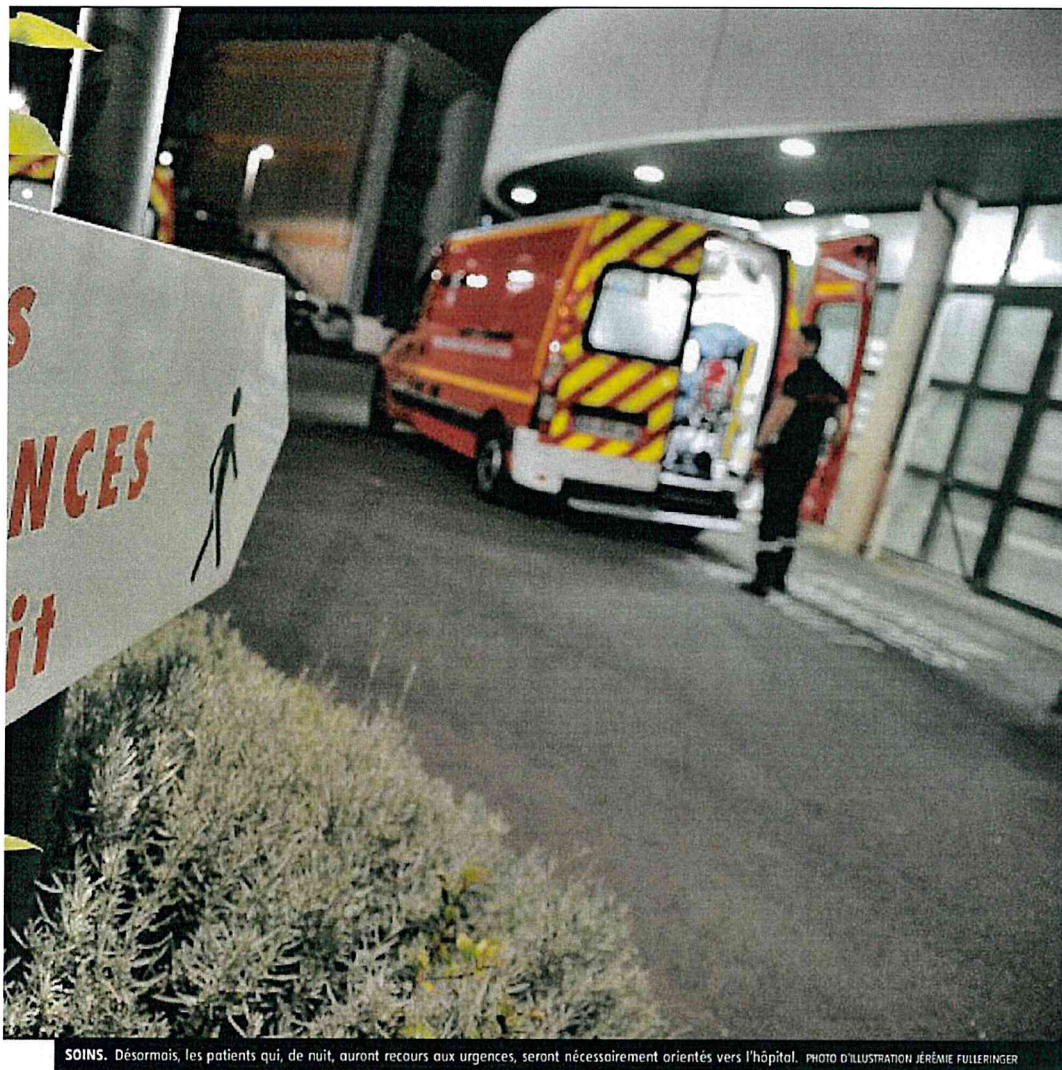
niser cela avec nous de façon à voir ce qui est viable ». Le directeur de l'hôpital dit, lui, qu'une concertation avec les médecins a eu lieu cet été.

Autre changement récemment mis en place : la nuit, les appels téléphoniques et l'ouverture des grilles de l'hôpital sont assurés par les infirmiers et aides-soignants. Une personne spécifique était, auparavant, chargée de ces tâches. « Ce n'est pas notre métier », déplore l'infirmière Céline Plaut, qui reconnaît toutefois que « c'est sûr, dans beaucoup d'hôpitaux, cela se fait ». Ce fonctionnement est appelé à perdurer, d'après le directeur. ■

Grégoire Mollo

# des soins d'urgence à Auxerre

**LE FAIT DU JOUR**



**SOINS.** Désormais, les patients qui, de nuit, auront recours aux urgences, seront nécessairement orientés vers l'hôpital. PHOTO D'ILLUSTRATION JÉRÉMIE FULLERINGER

**EN CHIFFRES**

**3**  
Trois médecins urgentistes seront, pour l'heure, chargés de faire tourner le Centre de consultations non programmées. L'accueil des patients y sera garanti de 8 à 20 heures, sept jours sur sept.

**3,13**  
C'est, en millions d'euros, le montant du forfait annuel aux urgences qui a été versé en 2017 au centre hospitalier d'Auxerre, selon Aline Guibelin, déléguée départementale de l'Agence régionale de santé (ARS). Il s'agit de l'une des sources de financement du service.

**531.000**  
En euros, le montant du forfait annuel aux urgences qui a été versé en 2017 à la polyclinique Sainte-Marguerite.

**14.000**  
Le nombre de passages aux urgences enregistrés par la polyclinique d'Auxerre en 2017.

**55.000**  
Le nombre de passages aux urgences enregistrés par l'hôpital d'Auxerre en 2017, dont 15.000 en pédiatrie, 3.000 en obstétrique et 2.000 en cardiologie.

même prise en charge qu'avant », s'enthousiasme Luigi Palopoli, délégué CFDT à la polyclinique.

Surtout, les instances comptent sur cette réorganisation pour rééquilibrer l'activité entre les deux établissements. Essentiellement en fonction du degré de gravité des pathologies. Au

centre hospitalier, les urgences lourdes ou vitales en premier lieu, à Sainte-Marguerite celles dites « ressenties » mais qui ne sont pas nécessairement critiques, du moins à court terme.

« Il y a désormais une lisibilité qui est claire pour chacun. Notamment de nuit, on sait que c'est l'hôpital », apprécie Pascal Gouin, directeur de l'établisse-

ment public auxerrois. Qui, au-delà, insiste sur les vertus du dispositif en termes de prise en charge pour le patient. « Cela nous permet de faire travailler les professionnels entre eux. Et c'est essentiel pour uniformiser la prise en charge des patients entre les sites », cette étape étant envisagée comme la première de plus amples collabora-

tions entre les deux établissements. Une première étape dont le bon fonctionnement pour l'utilisateur doit faire l'objet de plusieurs évaluations, dont une première dans quinze jours. ■

➔ **À savoir.** L'hôpital ouvre les portes de son service d'urgences, le week-end des 15 et 16 décembre, de 13 à 18 heures le samedi et de 10 à 17 heures le dimanche.

## Plus de patients, plus de temps

**FRÉQUENTATION.** La polyclinique d'Auxerre offrait des délais de prise en charge plus courts que l'hôpital. Un constat à mettre en regard du nombre de patients pris en charge, trois fois plus important au sein de l'établissement public de soins. C'est ce qui ressort du panorama 2016 de l'Observatoire régional des urgences Bourgogne Franche-Comté. Un document selon lequel la durée de passage moyenne au CHA était alors de 3 h 40, contre 1 h 50 à Sainte-Marguerite. Au niveau des flux selon ce document, les deux établissements observent par contre les mêmes pics d'activité, en milieu de matinée, et en 2<sup>e</sup> partie de journée vers 14 puis 19 heures.



**Sur le web**

Vous pourrez écouter dès ce soir le premier épisode de notre podcast sur l'accès aux soins en zone rurale, qui revient notamment sur l'incertitude qui a plané sur la survie des urgences de nuit de Tonnerre cette année.



[www.lyonne.fr](http://www.lyonne.fr)